

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/12/2023

Absents excusés : MURET Valérie (procuration à DUMAS Lucie), LAMOTHE Jérôme (procuration à ROUDEZ BONAL Laurence), BELAÏD Sabine (procuration à AYROLES Francis), SARREO Christian (procuration à BEZIAT Jean-Claude) et PARROU Philippe

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

Les tarifs des services d'eau et d'assainissement pour 2024 sont revus sur les bases suivantes :

SERVICE EAU :

- Abonnement 1er compteur	73.37 €
- Abonnement 2nd compteur	37.77 €

- Prix au m3 :	de 0 à 500 m3 :	0.892 €
	de 500 à 1000 m3 :	0.808 €
	au-delà de 1000 m3 :	0.751 €

SERVICE ASSAINISSEMENT :

- Abonnement	87.97 €
--------------	---------

- Prix au m3	de 0 à 300 m3	1.095 €
--------------	---------------	---------

FORFAITS ASSAINISSEMENT :

- Château de Castelnau	1 080.69 €
- GAEC de l'Autre Chèvre :	308.59 €

LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de procéder à la révision annuelle des loyers communaux au 1^{er} janvier 2024 selon l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2023 qui est de 141,03.

La redevance du loyer de l'ancien Point Info occupé par le Centre des Monuments Nationaux, sera réévaluée le 1^{er} janvier 2024 en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction du 3^{ème} trimestre 2023 qui sera publié dans le courant du mois de décembre 2023.

VOIRIE

Les travaux d'investissement **2024** porteront sur 865 ml de voirie :

- La route de Caillon entre la RD 19 – RD 14 pour 338 ml
- Route de Colombou pour 420 ml
- Route du Village de Castelnau entre la partie pavée et la RD 43 pour 120 ml

Les prévisions pour les années 2025 et 2026 sont établies sur les bases suivantes :

- Les travaux **2025** concerneront la Route de Laprade sur 729 ml.
- Les travaux **2026** concerneront Camp Cabrol, Nicole, Félines sur 729 ml

Le fauchage d'hiver a été réalisé par l'entreprise Nouzières sur l'ensemble de la voirie et des chemins communaux.

COMMISSION COMMUNICATION

Madame POLLET-VIGUIER présente au Conseil Municipal le projet du bandeau du futur site internet. L'objectif étant d'avoir rapidement une page d'accueil afin que le site de la commune soit effectif fin mars 2024.

LOTISSEMENT CHAMPS DE NICOLE

Les travaux liés au budget annexe du Lotissement Champs de Nicole étant terminés et la totalité des terrains du Lotissement ayant été vendue, le Conseil Municipal décide de procéder à la clôture et à la dissolution de ce budget au 31 décembre 2023. Le résultat sera reversé au Budget Principal.

RESTAURATION ANCIENNE GRANGE ETABLE A CHAMPS DE PAULIAC

Dans le cadre de la restauration de l'ancienne grange étable située à Champs de Pauliac appartenant à la Commune, un fonds de concours d'un montant de 1 172,50 € a été attribué par la Communauté de Communes Cauvaldor.

ECOLE

Monsieur le Maire remet au Conseil Municipal un carnet de vie qui résume la démarche dans laquelle la commune s'est engagée concernant les travaux de rénovation et d'extension du Groupe Scolaire de Prudhomat.

Monsieur Didier BERGUES est chargé de mettre en place un certificat d'économie d'énergie. La Fédération Départementale d'Electricité du Lot accompagne la commune pour effectuer cette demande de prime énergie pour un montant d'environ 3 160 €.

ECLAIRAGE DE CASTELNAU

Des lampes solaires à LED ont été réceptionnées. Une a été testée, à la fois pour l'exposition et le rayonnement à un endroit stratégique dans le village de Castelnaud. Fort de cette expérience, un lampadaire solaire à LED a été commandé pour une mise en place sur la place jouxtant le petit parking.

PROJET JARDIN D'ENFANTS – CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les plans du projet ainsi que son chiffrage en phase APD. Il rappelle que la réalisation de ces travaux est liée à la mise aux normes de cette structure qui est demandée à la fois par la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) et la C.A.F. sous peine de fermeture.

Le dossier financier basé sur le plan de financement présenté aux membres du Conseil Municipal est en cours d'instruction auprès de l'Etat, la C.A.F., le Département et la Communauté de Communes Cauvaldor.

La Socotec est chargée des missions :

- de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour un montant de 3 757 € HT
- de contrôle technique (CT) pour un montant de 7 850 € HT

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Prudhomat, co-présidé par Marine MONBERTRAND, organise des « aubades hivernales » samedi 9 décembre entre 9h et 18h au cours desquelles un calendrier des animations 2024 sera distribué aux habitants de Prudhomat qui auront la possibilité d'adhérer à cette association.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 19 janvier 2024 à 20h30
- Vendredi 1^{er} mars 2024 à 20h30
- Vendredi 12 avril 2024 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H15


Le Maire


**L'EQUIPE MUNICIPALE
VOUS ADRESSE TOUS SES MEILLEURS VŒUX
POUR 2024**